



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Découvrez le territoire du projet de refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais grâce à un projet d'envergure réalisé par le COBALI et ses partenaires

Gatineau, le 23 février 2024 – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) a présenté le bilan de son projet de diagnostic écologique et de sensibilisation réalisé sur le territoire du projet de refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais, porté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Le COBALI et ses partenaires ont fait découvrir au public ce joyau riche en biodiversité situé le long de la rivière des Outaouais, entre Gatineau et le Canton de Lochaber-Partie-Ouest.

La conférence de presse qui avait lieu le 22 février 2024 à 13 h 30 au Centre communautaire d'Angers faisait un retour sur les résultats d'une étude réalisée par le COBALI et ses partenaires en 2023 et 2024 sur le territoire voué à la création du refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais par le MELCCFP. L'organisme de bassins versants dévoilait les secrets de ce territoire naturel important, dont les milieux humides et hydriques offrent non seulement d'importants bénéfices aux collectivités humaines, mais abritent aussi une richesse faunique et floristique unique au Québec.

En appui au COBALI, des partenaires du projet ont pris la parole afin d'apporter des compléments d'information et souligner l'importance du territoire, de même que la nécessité de le protéger. M. Marc Bureau, conseiller municipal à la Ville de Gatineau et président de la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques, rappelait l'importance de la protection des milieux naturels qui font la richesse de l'Outaouais et soulignait la pertinence du projet du COBALI. M. Pierre Renaud, maire de la municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest, a fait l'éloge du COBALI en soulignant l'importance du travail réalisé par l'organisme et la nécessité de poursuivre les efforts de protection de la biodiversité à l'échelle du territoire. M. Daniel Saint-Hilaire, président de la Corporation de gestion des berges de la rivière des Outaouais (CGBRO) et vice-président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs - Outaouais, soulignait que les travaux réalisés dans le cadre du projet piloté par le COBALI et les autres partenaires sont très bénéfiques pour la Corporation, particulièrement concernant la sensibilisation faite auprès des utilisateurs du territoire. Ils apportent une meilleure connaissance de ce milieu qui sera géré en partenariat avec la CGBRO. Mme Marion Duflos, directrice générale de l'Agence de bassin versant des 7, prenait également la parole et faisait un retour sur le travail effectué par ses collègues dans le cadre du projet.

Une vidéo promotionnelle présentée sur place et maintenant disponible au grand public donnait un avant-goût des paysages à couper le souffle qu'offre le territoire voué à la création du refuge faunique des Grandes-Baies-de l'Outaouais.

Description du projet du COBALI sur le territoire

Le premier volet du projet consistait à réaliser un portrait/diagnostic écologique global des milieux humides et aquatiques de l'ensemble du territoire. Des professionnels du COBALI et de l'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7) ont réalisé des travaux sur le terrain dans le but de mieux connaître le territoire en question. Le rapport produit fait état de l'ensemble des résultats des travaux et des découvertes réalisés lors du travail de terrain. Leurs travaux incluaient notamment :

- Une caractérisation du type de milieu et de la végétation dominante;
- Un travail de détection d'espèces exotiques envahissantes;
- Des observations permettant d'identifier des espèces rares ou à statut précaire;
- L'identification de problématiques et de zones sensibles;
- Un diagnostic global des différents secteurs;
- Des recommandations pour la conservation et la mise en valeur durable de ce territoire.

Une panoplie d'espèces dépend des milieux naturels du territoire dont certaines sont mieux connues comme la tortue peinte, la tortue serpentine, le grand héron, le canard branchu, le castor pour les animaux, ou l'érable argenté, le chêne à gros fruits, la quenouille et la pontédérie cordée pour les végétaux. On y retrouve aussi des espèces moins connues associées aux milieux humides de la rivière des Outaouais comme le lépisosté osseux, un poisson au long bec et aux allures préhistoriques, ou encore le micocoulier occidental, un arbre très rare au Québec. Certaines espèces sont aussi en situation précaire. On pense entre autres au petit blongios, un petit échassier de la famille des hérons, au pygargue à tête blanche et à la tortue géographique. Enfin, la caractérisation a aussi relevé plusieurs espèces exotiques envahissantes telles que la châtaigne d'eau ou le potamot crépu.

Le deuxième volet du projet vise à informer et sensibiliser le grand public à l'importance des milieux naturels d'exception et à la riche biodiversité qu'abrite le territoire bordant la rivière des Outaouais. Il vise également à faire la promotion des actions à poser pour protéger ce trésor naturel du Québec. Un dépliant, des chroniques publicitaires et des vidéos promotionnelles ont donc été produits par le COBALI. Des panneaux de sensibilisation portant sur la protection des milieux humides et la navigation responsable ont également été conçus et seront installés à des endroits stratégiques. Enfin, une conférence pour le grand public tenue le 22 février dans le secteur Angers venait conclure le volet d'information du projet.

Le COBALI a travaillé de concert avec les partenaires contributeurs suivants dans le cadre de ce projet :

- Gouvernement du Québec - Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) Programme Affluents Maritime;
- Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);
- La Corporation de gestion des berges de la rivière des Outaouais (CGBRO);
- L'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7);

- La Ville de Gatineau;
- Le Canton de Lochaber-Partie-Ouest;
- Evolugen;
- La Table de concertation de la rivière des Outaouais (TCO);
- Le Club des ornithologues de l'Outaouais (COO);
- Canards Illimités Canada (CIC);
- Garde-Rivière des Outaouais;
- La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs-Outaouais.

Le projet de refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais du MELCCFP

Situé à Gatineau et dans le Canton de Lochaber-Partie-Ouest (MRC de Papineau), le territoire prévu pour la création du refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais par le MELCCFP s'étend sur 27,5 km² et comprend une diversité de baies et de milieux humides bordant la rivière des Outaouais ainsi que des marais aménagés par Canards Illimités Canada. Le territoire projeté en ferait le plus vaste refuge faunique du Québec. Les principaux secteurs sont, d'ouest en est, la baie McLaurin, l'aménagement Templeton, le marais des Laîches, le marais aux Grenouillettes, la baie Carpentier, la Petite baie Clément et la baie Clément, la baie de Lochaber, le marais aux Massettes ainsi que le marais des Carouges.

Ces divers secteurs accueillent des aires protégées de type habitats fauniques, en l'occurrence des aires de concentration d'oiseaux aquatiques, des habitats du rat musqué et l'habitat du poisson. On y retrouve des espèces à statuts particuliers, dont le petit blongios qui est désigné vulnérable au Québec. C'est aussi l'endroit idéal pour y observer les oiseaux en migration de même qu'une importante diversité d'amphibiens, de reptiles et de poissons. Le territoire abrite aussi des forêts humides rares où l'on retrouve une végétation dense et riche, de même que des végétaux d'exception.

Ce projet du COBALI est rendu possible grâce au Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) et son Programme Affluents Maritime, coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), et au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la vision maritime provinciale.

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.



À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

Source :

Pierre-Étienne Drolet, COBALI
819 440-2422 | pde@cobali.org

Benoit Gauthier, COBALI
819 440-2422 | communication@cobali.org



Le COBALI et les partenaires du projet, crédit photo : COBALI



M. Marc Bureau, conseiller municipal à la Ville de Gatineau et président de la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques, crédit photo : COBALI



M. Pierre Renaud, maire de la municipalité du Canton de Lochaber-Partie-Ouest, crédit photo : COBALI



Mme Marion Duflos, directrice générale de l'Agence de bassin versant des 7, crédit photo : COBALI



M. Daniel St-Hilaire, Corporation de gestion des berges de la rivière des Outaouais (CGBRO) et vice-président Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs – Outaouais, crédit photo : COBALI



Linda Fortier, Directrice générale du COBALI, crédit photo : COBALI



Pierre-Étienne Drolet, biologiste, coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau, crédit photo : COBALI



Déroulement de la conférence de presse, crédit photo : COBALI